



Union Départementale CGT de l'Isère

Grenoble, le 13 janvier 2022

Monsieur le préfet de l'Isère

Préfecture de l'Isère
12 place de Verdun - CS 71046
38021 Grenoble CEDEX 1

Objet : dépôt de préavis de grève

Monsieur le préfet de l'Isère,

Dans le cadre de la mobilisation pour l'augmentation des salaires et pour l'Emploi,

L'Union départementale CGT Isère, dépose ce jour, un préavis de grève pour l'ensemble du territoire isérois, pour les travailleurs.euses du secteur privé, les agent.e-s du secteur public, **de 0 h à 24 h pour la journée du jeudi 27 janvier 2022.**

La CGT a décidé d'engager un processus d'action pour porter les revendications suivantes :

- un Smic à 2 000 € et une revalorisation de toutes les grilles de salaires dans le public et le privé ;
- des augmentations qui prennent en compte le niveau de qualification et l'expérience professionnelle ;
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes ;
- des embauches et des relocalisations de productions, d'entreprises et de services ;
- la réduction du temps de travail à 32 heures par semaine sans perte de salaire, ce qui équivaut à la création de 4,5 millions d'emplois ;
- une revalorisation des pensions à hauteur de 2 000 euros ;
- une augmentation des minima sociaux et de nouveaux droits pour les précaires et privés d'emploi.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le préfet, l'expression de nos cordiales salutations.

Nicolas BENOIT
Secrétaire général